

**De :** p.huart@thaurfin.com <p.huart@thaurfin.com>

**Envoyé :** mercredi 26 juin 2024 16:06

**À :** 'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>

**Cc :** 'info@cami.cd' <info@cami.cd>; 'dir.general@cami.cd' <dir.general@cami.cd>; 'Ministère des Mines' <info@mines.gouv.cd>; 'mbalazumbu@gmail.com' <mbalazumbu@gmail.com>

**Objet :** délivrance des certificats de recherche des 3PR 1323, 1324 & 1325

Bonjour Monsieur le Bâtonnier et mandataire en mines de la société Thaurfin Ltd.

En tant que notre mandataire en mines historique, permettez-moi de prendre conseil pour nous permettre de valoriser les 3PR pris en référence.

Il est clairement établi que ces 3PR n'ont jamais cessé d'être valides et sont en force majeure suite à une violation du règlement minier par le CAMI dès que les permis furent octroyés

Tout ceci est parfaitement documenté et transmis aux autorités, notamment par la synthèse en doc attaché.

Il est explicitement écrit que nous privilégions la voie amicale dans l'intérêt de toutes les parties et surtout dans l'intérêt de la République.

Il n'est pas acceptable que le développement de la Province Tshopo et la République soit pris en otage par cette violation grotesque du règlement minier.

La force majeure bien expliquée à l'URL <https://thaurfin.com/FORCE-MAJEURE.pdf> nous empêche, en effet, de remplir nos obligations.

L'absence de réponse à ce mail ci-dessous, excepté l'accusé de réception du Ministère des Mines, nous inquiète et nous interroge sur la suite à donner.

Vos conseils nous seront précieux en absence de toute considération politique puisque nous défendons ensemble le développement de la République.

Ainsi que cela a été souvent exprimé, notre objectif est la mise en valeur du gisement de fer qui porte de grands projets de développement.

Il est connu que la mise en valeur de minerai de fer dépend souvent de sa logistique.

C'est pourquoi je travaille sur un transport fluvial adapté aux réalités du fleuve tout en veillant à ce qu'il soit très économique.

L'étude préliminaire est publiée et updatée à l'URL <https://thaurfin.com/logistique/FLUVIAL.pdf>

Vous remarquerez que nous adoptons une solution innovante, elle sera congolaise.

Nous utilisons l'asservissement de l'orientation des pompes hélices pour maintenir une parfaite horizontalité du convoi et stabiliser le coussin d'air qui réduit la trainée.

Nous sommes au stade de la pré-étude qui dévoile déjà l'intérêt de cette proposition en terme économique ; elle intéresse les investisseurs.

Je Vous remercie pour l'attention prise à cette requête et attendons une réponse rapide,

Bien cordialement,

**Ir Pol HUART**

Directeur de Thaurfin Ltd

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84

Website : [www.thaurfin.com](http://www.thaurfin.com) ;

GSM/WhatsApp : 00 32 473 642 470

**De :** [p.huart@thaurfin.com](mailto:p.huart@thaurfin.com) <[p.huart@thaurfin.com](mailto:p.huart@thaurfin.com)>

**Envoyé :** vendredi 31 mai 2024 10:08

**À :** 'info@cami.cd' <[info@cami.cd](mailto:info@cami.cd)>; 'dir.general@cami.cd' <[dir.general@cami.cd](mailto:dir.general@cami.cd)>

**Cc :** 'Jean Mbuyu' <[jeanmbuyu@yahoo.fr](mailto:jeanmbuyu@yahoo.fr)>; 'info@mines.gouv.cd' <[info@mines.gouv.cd](mailto:info@mines.gouv.cd)>; 'info@minjustice.cd' <[info@minjustice.cd](mailto:info@minjustice.cd)>

**Objet :** Transmission de la lettre TH-020-24 relative à la délivrance des certificats de recherche des 3PR 1323, 1324 & 1325

Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier,

Nous profitons de la nomination de la nouvelle équipe gouvernementale pour transmettre la réalité du dossier de spoliation de nos 3PR par cette lettre en doc attaché.

Celle-ci sera transmise en bonne et due forme avec accusés de réception et sera disponible comme les précédentes à l'URL <https://thaurfin.com/references/> ; elle est déjà publiée à l'URL <https://thaurfin.com/TH-020-24.pdf>

Il est factuellement établi que ces 3PR 1323, 1324 & 1325

- avaient été octroyés en parfait respect de la législation minière,
- qu'ils n'ont jamais cessé d'être valides
- qu'ils sont en force majeure depuis leurs octrois pour défaut de délivrance des certificats de recherche en violation de l'art 109 du règlement minier.

Quant aux décisions judiciaires iniques, elles sont anéanties par l'inexistence des 36PR octroyés à Dan Gertler selon la maxime « l'accessoire (ces décisions judiciaires) suit le principal (l'inexistence des 36PR) ».

Cette inexistence est factuelle pour deux motifs, l'inexistence de leur requérant (qui était fictif) d'une part et la violation de l'art 34 du code minier.

Cet article signifie que deux PR ne peuvent coexister sur un même carré minier, si l'un existe (ceux de Thaurfin Ltd) tout autre ne peut exister (ceux de IME). Cette cause d'inexistence est donc suffisante.

Les 3PR sont indubitablement en force majeure pour défaut de délivrance des certificats de recherche comme le documente ce dossier <https://thaurfin.com/FORCE-MAJEURE.pdf> .

Toute obligation est alors interrompue durant la période de force majeure qui a commencé dès que les taxes superficielles ont été payées et les titres miniers non délivrés.

Cette situation de force majeure a paralysé la mise en valeur de ces 3PR ainsi que le développement de la République puisque ces 3PR portent de grands projets de développement.

En délivrant ces certificats de recherche, non seulement l'Etat de Droit s'en trouve renforcé, mais aussi vous nous permettez d'assister Son Excellence Monsieur le Président de la République à développer son Pays.

Nous sommes convaincus qu'ensemble nous pourrions mettre en œuvre les projets proposés, notamment l'exportation annuelle de 50Mt de minerai de fer par transport ferroviaire et fluvial sans rupture de charge.

A plus court terme, la minéralisation aurifère, présente sur les 3PR, sera prospectée permettant d'obtenir les permis d'exploitation et commencer leur mise en valeur.

En Vous remerciant pour l'attention apportée à cette requête de délivrance des certificats de recherche de ces 3PR 1323, 1324 et 1325.

Bien cordialement,

**Ir Pol HUART**

Directeur de Thaurfin Ltd

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84

Website : [www.thaurfin.com](http://www.thaurfin.com) ;

GSM/WhatsApp : 00 32 473 642 470